



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

## **DECLARATION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'UIP, M. ANDERS B. JOHANSSON, A L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE**

*Le Caire, le 2 mars 2010*

Monsieur le Président,  
Chers Présidents,  
Chers délégués,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais commencer par vous remercier, M. Sorour, de nous accueillir si aimablement au Caire, et de remercier le Président sortant de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Al Issai, et son nouveau Président, M. Zanoun, de donner à l'UIP l'occasion de s'adresser à cette auguste assemblée. L'UIP est très attachée à l'étroite coopération qu'elle entretient avec l'UIPA et souhaite que cette coopération se renforce un peu plus encore.

Monsieur le Président,

Une année s'est écoulée depuis votre dernière conférence. A cette occasion, le Président de l'UIP, M. Theo-Ben Gurirab, avait évoqué les grands dossiers à l'ordre du jour international. Il était venu à Oman depuis les Territoires palestiniens occupés et avait décrit les épreuves infligées au peuple palestinien, dont il avait fait le constat lui-même.

Un an plus tard, les progrès sont bien maigres. Les Palestiniens de Gaza continuent à vivre en état de siège et ce que l'on appelle le processus de paix en est au point mort. Une année de plus s'est écoulée et le peuple palestinien n'est toujours pas en mesure d'exercer son droit à l'autodétermination et à une vie digne, libre de toute occupation.

Cette année a été décevante et qui plus est traversée par diverses crises - financière, économique, alimentaire et climatique - auxquelles se sont ajoutées plus récemment des catastrophes naturelles d'une ampleur que l'on n'avait pas vue depuis très longtemps.

Toutes ces crises ont une chose en commun : elles touchent aux fondements mêmes de nos sociétés et aux valeurs qui les sous-tendent. Il s'agit purement et simplement du choix du monde que nous voulons bâtir.

L'absence de véritables progrès face à toutes ces crises en dit long sur la difficulté que nous avons, nous la communauté internationale, à nous adapter à notre temps et à faire face - ensemble - aux grands problèmes qui nous touchent tous.

L'UIP a dit à maintes reprises que ces crises étaient aussi des opportunités. Des opportunités pour faire vraiment avancer la société, remédier aux inégalités et aux déséquilibres existants et édifier de nouveaux systèmes fondés sur l'inclusion, la transparence et la bonne gouvernance.

Le meilleur soutien que les parlements puissent apporter à cet objectif et aux citoyens partout dans le monde est de nourrir le débat et d'assurer un contrôle scrupuleux des politiques gouvernementales. Les citoyens dépendent des parlementaires pour faire entendre leurs vues et aspirations et s'assurer que gouvernement et institutions publiques remplissent leur rôle dans le respect des normes les plus exigeantes.

C'est dans ce contexte que l'UIP organise la 3<sup>ème</sup> Conférence des Présidents de parlement, qui se tiendra à l'ONU, à Genève, du 19 au 21 juillet. Je voudrais profiter de la présente occasion pour vous demander à tous et à chacun d'être présents à cette manifestation.

Cette conférence a cinq grands objectifs politiques.

C'est l'occasion pour chacun d'entre vous de débattre de ce que les parlements peuvent faire pour contribuer à remédier à ces crises. Le thème de la conférence - *Les parlements dans un monde en crise : garantir la responsabilité démocratique mondiale pour le bien commun* - donne le ton du débat.

Cette conférence se tiendra juste deux mois avant la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies destinée à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ce sera pour les présidents de parlement l'occasion de définir la contribution de l'UIP à l'Assemblée générale des Nations Unies sur ce que les parlements peuvent faire pour s'assurer que les OMD seront atteints à temps pour 2015.

Les Présidents de parlement se pencheront aussi sur les progrès accomplis en matière de promotion de normes pour parlements démocratiques. Vous vous souvenez certainement des discussions que vous avez lancées sur le sujet en 2005 et qui ont donné lieu à des travaux de fond en vue d'élaborer des normes et objectifs communs à tous les parlements. La conférence de cette année peut stimuler les travaux à venir sur les parlements et la démocratie et leur donner une orientation.

Les deux premières Conférences des Présidents de parlement ont servi de creuset à une idée neuve : apporter une dimension parlementaire au travail des Nations Unies. Elles ont impulsé un renforcement de la coopération entre parlements et ONU. La troisième Conférence devrait servir à mesurer les progrès accomplis et donner lieu à des propositions sur la suite des opérations. Il s'agit là d'un point particulièrement important dans la mesure où cette année, les gouvernements de vos pays respectifs débattront dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies de la coopération entre l'ONU, les parlements et l'UIP. Il est important que vous définissiez un programme et que vous donniez un cap à ce débat.

Enfin, et surtout, la Conférence des Présidents de parlement devrait procéder à un état des lieux de l'UIP et faire des recommandations pour son avenir. Si vous le permettez, je voudrais dire quelques mots de cet objectif.

Depuis sa création, l'UIP se fait le truchement de la coopération interparlementaire et propose un cadre à la diplomatie parlementaire.

Au cours des dix à quinze dernières années, l'UIP a mis au point de nouvelles activités dans deux domaines distincts mais néanmoins apparentés.

D'une part, l'UIP a créé un programme de promotion de la démocratie. Elle a conçu des normes en matière de démocratie, des programmes de renforcement des capacités pour les parlements, elle a et mis au point toute une gamme d'activités connexes visant à aider les parlements à bâtir des institutions démocratiques fortes.

D'autre part, elle a mis au point de multiples activités pour faciliter la participation des parlements aux affaires internationales et lancé une idée neuve, celle d'une dimension parlementaire de la coopération internationale. L'UIP s'est faite le chantre du renforcement de la représentation des parlements dans la coopération internationale. Elle les aide à définir les mesures qu'eux-mêmes et leurs Etats doivent prendre pour amener davantage de démocratie dans les relations internationales.

Pourtant, les parlements et l'UIP doivent faire beaucoup plus pour réaliser leur ambition, tant en ce qui concerne l'édification de parlements démocratiques, qu'en ce qui concerne leur implication dans la coopération internationale. Il faut changer radicalement notre façon de procéder. Nous devons veiller à susciter une volonté et un appui politiques beaucoup plus grands, d'abord de la part des parlements, mais aussi de la part de nos gouvernements.

Une convention internationale sur l'UIP serait le signe d'une volonté politique forte des Etats de soutenir l'Organisation dans sa mission consistant à édifier des parlements démocratiques forts. Cette convention serait de leur part un acte symbolique fort en faveur de la démocratie.

Ce texte démontrerait en outre leur détermination à aider l'UIP à donner une dimension parlementaire à la coopération internationale. De plus, il serait très utile

pour éviter tout chevauchement des activités internationales de soutien aux parlements.

Pour toutes ces raisons, le Président de l'UIP a lancé un processus de réflexion au sein de l'UIP et avec le groupe de Présidents de parlement qu'il a réuni pour préparer la conférence de juillet. L'objectif est de conclure une convention internationale sur l'UIP - une convention qui serait signée par les Etats et ratifiée par les Parlements - qui préserverait le caractère parlementaire de l'Organisation.

C'est une question d'une importance capitale pour les parlements et pour l'UIP, et nous devons donc faire preuve de prudence. Dans le même temps, nous voulons aller de l'avant et nous en appelons donc à chacun de vous afin que vous participiez à ces discussions en vous joignant à nous à Genève en juillet. Nous espérons alors obtenir des Présidents de parlement qu'ils se prononcent clairement en faveur de cette idée.

Permettez-moi de terminer mon intervention ici-même, au Caire, en des termes semblables à ceux qu'a employés le Président Gurirab il y a un an. Dans quelques jours, nous allons célébrer la Journée internationale de la femme. C'est le jour où l'UIP publie son analyse de la progression des femmes dans les parlements.

Les chiffres sont encourageants. Les femmes continuent à gagner du terrain. Nous avons à présent atteint une moyenne mondiale de 18,8 % de femmes dans les parlements. C'est bien mais c'est loin d'être suffisant.

Les régions n'avancent pas à la même vitesse et certaines font mieux que d'autres. Dans la région arabe, la proportion moyenne de femmes au Parlement n'est que de 9,5 %. Mais il y a là une amélioration notoire. Il y a seulement 15 ans, elles étaient moins de la moitié.

Nous sommes redevables de ces progrès à plusieurs pays. Je voudrais saluer en particulier le Koweït, où quatre femmes ont fait leur entrée au Parlement aux dernières élections. Outre les félicitations qu'il convient d'adresser au Parlement et au peuple koweïtiens pour ces résultats, je tiens à insister sur ce qui me semble être une conclusion évidente, à savoir que lorsqu'il y a une volonté et un engagement politiques, on peut obtenir des résultats.

Je terminerai donc sur cette note et vous encourage tous à n'épargner aucun effort pour que les femmes puissent entrer en plus grand nombre aux parlements de la région arabe.

Je vous remercie.